

**Semestre 1****L'UED** : Unité d'enseignement Découverte**Intitulé de la matière** : Introduction à l'économie**Crédits** : 1**Coefficient** : 1**Volume horaire** : 22h 30 min**Introduction générale du cours**

Par son vaste champ disciplinaire, son objet d'étude et les problèmes qu'elle a réussi à résoudre, l'économie ou la science économique intéresse de plus en plus la communauté universitaire et académique. Le rapprochement de la science en question des sciences dures à travers l'utilisation des mathématiques (formules ou lois universelles, tableaux et schémas...etc.) afin de se procurer le titre de la scientificité, n'écarte pas le fait que cette science soit de prime abord, une science sociale au même titre que la sociologie, la philosophie, l'anthropologie...etc. En effet, la science économique est loin d'être une science exacte, c'est une science de l'homme qui étudie les besoins, les choix et les comportements de ce dernier.

Etudier l'économie dans la filière des sciences humaines et sociales permettra à l'étudiant d'approfondir et élargir son horizon de connaissance. En effet, étant un domaine issu des sciences sociales, l'enseignement de cette matière offre la possibilité de se familiariser avec les concepts économiques et donne accès à un savoir que l'étudiant pourra mobiliser éventuellement lors de la réalisation de ses futurs travaux de recherche.

Delors, le présent cours se donne principalement comme **objectifs** d'apprendre aux étudiants le vocabulaire et les concepts économiques de base. Leur faire découvrir le fondement théorique de la discipline économique à travers la présentation des principaux courants de pensée et leurs pionniers. Leur faire connaître, entre autre, la méthode scientifique qu'il adopte ce champ disciplinaire. Montrer aux étudiants les principales activités et opérations économiques.

## Chapitre 1 : Introduction à l'analyse économique

Le constat de départ de l'analyse ou de la science économique est le suivant : les besoins de l'homme sont multiples et illimités, tandis que les ressources à allouer pour la satisfaction de ces besoins sont limitées voir même **rare**s. L'objectif de la science économique est donc la résolution des problèmes d'allocation à travers les questions suivantes : *quoi produire ? Comment produire ? Pour qui produire ?*<sup>1</sup>

### 1. Eléments introductifs à la science économique : notions et concepts clefs en économie

#### (Définitions préliminaires)

L'étude de l'économie en tant que science nécessite préalablement de délimiter son champ disciplinaire et présenter les concepts clés qui la fonde théoriquement.

#### 1.1 /La science économique

La science économique est une science qui appartient à la famille des sciences sociales et humaines. Elle a eu plusieurs appellations : la science **des richesses**, sciences des **choix** et sciences des **échanges**. De même, plusieurs définitions lui ont été attribuées et chacune d'elle met l'accent sur un aspect particulier.

Une des simples et synthétiques définitions accordée à la science économique est celle de J-B-Say dans son livre *traité d'économie politique* paru en 1803 selon laquelle « *l'économie politique enseigne comment se forment, se distribuent et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés* ».

Lionel Robbins met l'accent sur l'aspect du **choix économique** ou **d'allocation des ressources** en définissant la science économique comme « *la science qui étudie le comportement humain comme une relation entre des fins et des moyens rares qui ont des usages alternatifs* »<sup>2</sup>.

Alfred marshal et contrairement aux approches orthodoxes, s'appuie dans sa définition sur l'aspect social « *l'économie politique ou économique est une étude de l'humanité dans les*

<sup>1</sup> Berr, Éric. « Présentation », *Macroéconomie*. sous la direction de Berr Éric. Dunod, 2019, pp. 7-8.

<sup>2</sup> Kolm Serge-Christophe. À quoi sert la science économique ?. In: *Annales. Economies, sociétés, civilisations*. 30<sup>e</sup> année, N. 1, 1975. pp. 123-136.

*affaires ordinaires de la vie ; elle examine la partie de la vie individuelle et sociale qui a le plus particulièrement trait à l'acquisition et à l'usage des choses matérielles, nécessaires au bien être. Elle est donc, d'un côté, une étude de la richesse, de l'autre, et c'est plus important, elle est une partie de l'étude de l'homme. »<sup>3</sup>*

**1.2/ L'économie :** le terme de l'économie vient du mot grecque « oikonomia », terme composé de « oikia » ( la maison) et « nomos » ( la règle) signifiant la **gestion des affaires d'un ménage**, donc l'art d'administrer la maison et gérer les biens d'une personne et par extension, la façon dont les biens sont produits , repartis et échangés dans la cité<sup>4</sup>.

**1.3/ La Rareté :** la rareté est un concept fondamental dans la science économique. Elle se réfère à « *l'insuffisance quantitative, de manque, de vacuité, de finitude relative aux choses physiques dont l'homme est en partie dépendant pour sa survie et son activité individuelle et sociale* »<sup>5</sup>. C'est cette rareté qui met l'homme en obligation de gérer au mieux les ressources limitées dont il dispose.

L'économie ne s'intéresse qu'aux biens « **rares** » ou ce qu'on appelle biens économiques. Elle excepte de son analyse les biens dits « libre » c'est-à-dire les biens disponibles en abondance<sup>6</sup>. L'aire à titre d'exemple est utile pour la vie de l'homme mais pas rare, c'est-à-dire son acquisition ne nécessite pas de temps et d'efforts par rapport à ceux que l'homme consacre pour l'obtention d'un bien économique.

**1.4/ Le Besoin :** en sciences économiques, la notion du besoin signifie, selon le dictionnaire économique « alternatives économiques »<sup>7</sup> un sentiment de **manque ou d'envie** susceptible de donner naissance à une demande marchande ou à un achat. C'est, en effet, ce besoin qui a donné naissance à l'économie. On distingue essentiellement deux types de besoins :

---

<sup>3</sup> Silem, A. (2011). Chapitre 1. Objet et méthodes de la science économique. Dans : , A. Silem, *L'économie politique: Bases méthodologiques et problèmes fondamentaux* (pp. 10-56). Paris: Armand Colin.

<sup>4</sup> Berr, Éric. « Présentation », *Macroéconomie*. sous la direction de Berr Éric. Dunod, 2019, pp. 7-8.

<sup>5</sup> [https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/griseli/010013723.pdf](https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/griseli/010013723.pdf)

<sup>6</sup> Kiambu Di Tuema, J. (2016). I. Introduction à la science économique. Dans : , J. Kiambu Di Tuema, *Éléments d'analyse économique* (pp. 17-22). Paris: L'Harmattan.

<sup>7</sup> <https://www.alternatives-economiques.fr/besoin-1802202196687.html>

**-Les besoins économiques primaires** : ce sont des besoins dont la satisfaction est nécessaire et vitale pour l'individu à savoir : le besoin de manger, de boire, de dormir, se loger, se vêtir.

**-Les besoins économiques secondaire** : ce sont des besoins exprimés pour le bien être de l'individu et ils ne sont pas indispensable pour la survie.

### 1.5/ Les biens économiques

Un bien économique est un bien dont l'obtention nécessite un sacrifice pour être produit<sup>8</sup>. Il est destiné à la satisfaction d'un besoin économique. Il dispose deux qualités : **l'aptitude à satisfaire les besoins**, appelée l'utilité ou l'ophélimité, et **la rareté**.<sup>9</sup> Nous distinguons principalement deux type de biens économiques ; biens économiques matériels et biens économiques immatériels.

**1.5.1/ les biens économiques matériels**: Un bien économique matériel est un bien tangible, qui peut être stocké et s'échanger sur le marché: les produits de l'électroménager, les téléphones mobiles, vêtements, produits cosmétiques...etc

**1.5.2/ les biens économiques immatériels (services)** : Un service économique est un produit immatériel, se caractérisant par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle. Les services ne sont ni des produits stockables ni transportables. Ils regroupent plusieurs activités comme : commerce, transports, activités financières, immobilières, services aux entreprises, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale<sup>10</sup>.

---

<sup>8</sup> Kiambu Di Tuema, J. (2016). I. Introduction à la science économique. Dans : , J. Kiambu Di Tuema, *Éléments d'analyse économique* (pp. 17-22). Paris: L'Harmattan.

<sup>9</sup> Silem, A. (2011). Chapitre 1. Objet et méthodes de la science économique. Dans : , A. Silem, *L'économie politique: Bases méthodologiques et problèmes fondamentaux* (pp. 10-56). Paris: Armand Colin.

<sup>10</sup> <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1161>

## 1.6/Le marché

Le marché est un lieu ou un **réseau d'échange** où se rencontrent l'ensemble des acheteurs et des vendeurs, observés ou potentiels, d'un produit donné<sup>11</sup>.

De point de vue d'un acheteur, le marché est constitué d'un ensemble de producteurs ou d'entreprises susceptibles de lui procurer le produit. De point de vue de vendeur, le marché est constitué d'un ensemble de consommateurs éventuels d'un produit qu'il offre à un prix donné.

Les différents marchés ont la fonction de déterminer le prix d'une façon à ce que la quantité de l'offre soit égale à celle de la demande.

## 2. La Méthode des sciences économiques

La discipline économique tire sa scientificité de la méthode qu'elle adopte. Celle-ci, se repose sur les **observations empiriques** et sur les processus de **déduction** logique afin d'arriver à des **relations explicatives** permettant une meilleure compréhension de la réalité économique<sup>12</sup>. Pour ce faire, l'analyse économique définit des concepts, formule des hypothèses et élabore des théories qui ont vocation à être confrontées avec la réalité. Lorsque les relations de cause à effet sont empiriquement vérifiées, elles peuvent être définies comme étant des lois économiques.

Néanmoins, il y a lieu de préciser que ces lois sont relatives, elles ne sont valables que dans des conditions bien définies. Elles n'ont pas la même solidité de celle formulées par les sciences expérimentales. En effet, étant une science sociale, l'économie étudie des comportements humains difficiles à prédéfinir ou à cerner par des lois fixes, générales et standards. Les phénomènes économiques subissent plusieurs influences que les spécialistes du domaine ne peuvent pas isoler. Ceci dit, nous ne pouvons pas adopter une seule formule sur un phénomène dans deux périodes ou contextes différents.

La méthode de la science économique passe par trois étapes essentielles<sup>13</sup> :

---

<sup>11</sup> Raynauld, A. (1991). Observations sur la notion de marché. L'Actualité économique, 67(2), 218–230. <https://doi.org/10.7202/602034ar>

<sup>12</sup> <https://www.pug.fr/extract/show/809>

<sup>13</sup>

**L'observation** : il s'agit d'observer le phénomène économique (le chômage, l'inflation, la stagflation...) en utilisant les statistiques.

**L'abstraction** : c'est un effort fourni par les chercheurs afin de simplifier la réalité en sélectionnant les aspects essentiels ayant une relation avec le phénomène étudié et les séparer des aspects dits secondaires.

**La phase déductible** : cette étape consiste à l'élaboration et la formulation des lois en s'adossant sur des hypothèses préalablement définies. Il s'agit de tester la pertinence des avancées théoriques et cela en les confrontant avec la réalité du terrain étudié.

### 3. L'analyse économique

L'économie politique comprend trois champs d'étude distincts : **l'analyse économique**, la **doctrine économique**, la **politique économique**.

Nous nous intéressons dans notre cours au champ de l'analyse économique qui se donne comme objet d'étude l'analyse des relations de cause à effet entre les phénomènes économiques. Elle est d'une perspective objective et scientifique en cherchant à observer des faits, trouver les liens qui les unissent et les causes qui les engendrent, à poser et à tester les hypothèses. Elle vise à dégager des régularités et propose des moyens d'action<sup>14</sup>.

L'analyse économique recouvre trois niveaux distincts :

**3.1/ La micro économie** : l'analyse microéconomique s'intéresse à l'activité économique d'individu type ou de groupes homogènes d'individus. Elle se focalise sur la façon dont les ressources sont allouées entre les agents économiques. Elle se donne comme objectif principal la détermination simultanée des prix des quantités produites, échangées et consommées<sup>15</sup>. Le prix est considéré comme facteur d'ajustement. Les pères fondateurs de cette analyse sont Léon Walras (1834-1910), l'Anglais Stanley Jevons (1835-1882) et l'Autrichien Carl Menger (1840-1921).

---

<sup>14</sup> <https://www.pug.fr/extract/show/809>

<sup>15</sup> Mattei, A. (2000). Introduction. Dans : , A. Mattei, *Manuel de micro-économie* (pp. 1-3). Genève: Librairie Droz.

**3.2/ La méso économie :** elle concerne les analyses portant sur un secteur d'activité, ensemble d'entreprises ou bien sur une branche<sup>16</sup>. C'est un niveau intermédiaire entre la micro économie et la macro économie.

**3.3/La macro économie :** est un niveau d'analyse permettant d'étudier les caractéristiques globales d'une économie. Autrement dit, la macro économie ne se focalise pas sur les détails concernant les individus ou les différents agents économiques quant à leur choix en matière de consommation ou de production. Elle étudie l'économie dans son ensemble en raisonnant à partir des quantités agrégées dans lesquelles les individus sont regroupés comme étant des catégories homogènes. Elle est pour objectif d'identifier et analyser les problèmes globaux de l'économie tels que le chômage, l'inflation, la croissance économique. John Maynard Keyens est le père fondateur de cette approche avec la parution de son ouvrage « théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie » en 1936<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Bauchet Pierre. Les mystères de la méso-économie, l'exemple du transport maritime. In: *Revue économique*, volume 28, n°4, 1977. pp. 497-533.

<sup>17</sup> Guillaumin, C. (2020). Chapitre 1. La macroéconomie : définition et concepts fondamentaux. Dans : , C. Guillaumin, *Macroéconomie* (pp. 16-55). Paris: Dunod.